

Il est rare que le *Canadien* ait des moments d'esprit; nous le prenons aujourd'hui sur le fait et nous nous permettons de citer ce qui suit: Dans la liste de souscriptions en faveur des inondés, que nous avons publiée dans le *Canadien* de mercredi, le nom et le montant de la souscription généreuse de l'honorable Sir Et. Pascal Taché ne s'y trouvent pas; et, coïncidence assez frappante, le nom de son seul confrère en titre, parmi les franco-canadiens, celui de Sir Narcisse Fortunat Belleau, et le montant de sa souscription en faveur de ces pauvres et malheureuses victimes de l'inondation, ont été omis en même temps. Pour rendre justice à l'un et à l'autre de ces honorables messieurs, nous nous hâtons de corriger aujourd'hui cette omission en donnant ci-dessous le montant de leur souscription:

Souscription de l'hon. Si E.P. Taché, \$100  
Souscription de l'hon. Sir N.F. Belleau, 5

**GAZETTE POUR RIRE**

Pendant un rude hiver sous le règne de Louis XIII une statue de neige avait été élevée, avec ce quatrain:

Passants, qui par ici passez,  
Souvenez-vous des trépassés  
Et priez Dieu qu'il gèle fort,  
Car s'il dégèle, je suis mort

Une autre statue de ce genre portait cette inscription:

Fille à marier avant le dégel.

Un haut personnage avait légué cent écus à celui qui ferait son épitaphe; un plaisant publia celle-ci

Ci-gît un très-grand personnage  
Qui fut d'un illustre lignage  
Qui posséda mille vertus;

Qui ne trompa jamais et qui fut toujours sage.

Je n'en dirai pas davantage.  
C'est trop me tenir pour cent écus.

X... qui, est pauvre prêtre, un louis à un ami. Comme cet ami ne se pressait pas, il le prie instamment de le lui rendre.

Sois tranquille mon ami, sous peu de jours tu seras payé d'une manière ou d'une autre.

Oh! tâche, répondit X... que cette manière-là ressemble à mes vingt quatre francs.

Voici une épigramme qui pourrait s'adresser à bien des gens de notre époque: Cléon, ce bavard qu'on renomme;

Ne dit jamais du mal d'au trûçon  
Et la raison, c'est que notre homme  
Ne parle jamais que de lui-même.

oooo

**DIALOGUE**

MICHEL.—Dis donc, George, as-tu été au concert de M. Lavigneur?

GEORGE.—Ah que si j'y suis allé!

MICHEL.—Est-ce que t'aimes ça à musique?

GEORGE.—Si j'aime ça la musique... ces musiciens eux-mêmes n'ont jamais pu m'en dégouter!



M. Langelier racontant pour la mille et unième fois, à ses amis ennuyés son joyeux séjour à Paris. Ce cher Viennois compté dans le nombre de ses admirateurs enthousiastes—MAXIME—Beaucoup de voyageurs rapportent de leurs voyages plus de bêtises que d'expérience.

Nous apprenons qu'outre la collection de bois du Canada du Rév. M. Brunet, l'Honorable M. McGee s'est chargé de l'introduction à l'exhibition de Dublin des différents envois de nos industriels dont les noms suivent:

- Par M. Nichol, marchand sur la rue Grant St. Roch.
- Un Beau casque unique en son genre ayant le port toujours révéché.
- Par M. Drolet, ferblantier une cafetière économique.
- Par notre ami M. G. Paré différents produits de sa manufacture, entre autres une caisse de son célèbre café de pois du pays.
- Par le grand Ebéniste canadien français de St Roch, M. Roy un spécimen de bois de citron et une chaise percée (style Elisabeth) c'est-à-dire peu de sculpture.

**SOUS PRESSE**

- L'Art d'engraisser des commis avec du veau de 3 jours, par M. F. Guay, marchand, Basseville.
- L'Art de garnir un album photographique, par Delphis Palletier dit Longue-main saute-ruisseau de M. Laurin.
- Pourquoi je pensionne à St. Sauveur, par Romuald Couil, de Beaumont.
- Une moustache impossible, par Ancil N. R. nuisance-publique.
- Beaucoup d'effets et peu de causes, étude morale par D. Murray, Avocat.

La Scie Illustrée est à vendre chez M. Wm. Dorton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

**"LE PERROQUET"**

JOURNAL CRITIQUE, LITTÉRAIRE ET CARICATURISTE. Publication dont la moralité hautement reconnue est devenue un des passe-temps favoris des familles. Parait le samedi de chaque semaine. Chaque numéro contient une ou plusieurs caricatures politiques ou humoristiques de l'événement du jour. Abonnement \$2 00, par année, payable invariablement d'avance, par semestre de 5 chelins. S'adresser par lettre affranchie à: C. H. Moreau.

**ATTENTION**

VENEZ, VOYEZ ET JUGEZ A l'enseigne de la "GRANDE BOTTE" au coin des rues du Pont et Des Fossés, No 47, dans la maison appartenant à Wm. Venner, Ecuier. Les soussigné ayant, cet hiver, accru son fonds de commerce comprenant un assortiment complet de Chaussures pour Dames, Messieurs, et Enfants, faites dans le meilleur goût et avec tout l'art possible, et qu'il vendra à des prix extrêmement réduits; informe ses amis et le public en général qu'ils seront bien servis avec attention, ponctualité et prévenance. Le soussigné profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont bien voulu lui donner de l'encouragement jusqu'à ce jour. JOSEPH POIRIER.

Explication du dernier rebas. L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.